

20.02.2020 16:17

Vols commerciaux : le Valais et la Corse de nouveau liés par les airs



PAR DIMITRI MATHEY

TRAFIC AÉRIEN Après l'abandon des vols charters par Air-Glaciers il y a dix-huit mois, il sera de nouveau possible de rejoindre la Corse par les airs. La ligne, au départ de Sion, va reprendre du service dès avril prochain.

L'engin vient tout juste d'atterrir sur le tarmac. Le Beechcraft King Air 350i apprivoise le bitume à la vitesse du pas. Il mesure 14 mètres de long pour 4 mètres de hauteur. A son bord, huit sièges passagers. Les voyageurs se les approprieront dès le 11 avril prochain. Soixante-trois allers-retours entre le Valais et la Corse sont ainsi prévus jusqu'au 25 octobre. L'offre est similaire à celle proposée pendant vingt-quatre ans par Air-Glaciers.

Pour rappel, la compagnie valaisanne avait renoncé à ses vols charters, peu rentables, en novembre 2018. Le tour-opérateur VT Vacances reprendra la gestion de la ligne qui sera exploitée par Swiss Flight Services (SFS). Les deux entités sont d'ores et déjà actives à l'aéroport des Eplatures, à La Chaux-de-Fonds.

Moins d'offres pour plus de rentabilité

Pour le directeur de VT Vacances, Stéphane Jayet, le modèle d'Air-Glacières n'était pas viable. « L'offre était beaucoup trop grande. Il était possible de partir un jeudi pour revenir un dimanche. Il pouvait y avoir deux clients à l'aller et six au retour. Ce déséquilibre du taux d'occupation est problématique », analyse-t-il.

Nous ne pourrons jamais concurrencer les compagnies low cost. STÉPHANE JAYET, DIRECTEUR DE VT VACANCES

Les prestations seront désormais moins flexibles. Les séjours devront durer une semaine et les départs seront organisés le samedi, le dimanche ou le jeudi. Pour s'assurer de la rentabilité des rotations, l'habitacle devrait compter, en moyenne, sept passagers. En dessous de ce seuil, les vols restent toutefois garantis.

L'aller-retour coûtera 990 francs en basse saison, soit 100 francs de plus que la version proposée par Air-Glacières. En haute saison, les voyageurs paieront 1090 francs leur billet. Un tarif qui exclut partiellement la clientèle familiale. « Nous ne pourrons jamais concurrencer les compagnies low cost. Nous visons plutôt les couples de 50 ans (et plus) qui ont un certain pouvoir d'achat », reprend Stéphane Jayet. A l'horizon 2021, le directeur espère développer d'autres lignes vers l'Europe.

80 000 passagers manquants

En 2019, quelque 40 000 personnes ont foulé le tarmac sédunois. C'est trop peu. En 2020, l'aéroport devrait enregistrer un déficit – couvert à moitié par la ville – de plus de 2,1 millions de francs. Cette nouvelle ligne épongera-t-elle une partie des pertes ? Si les vols entre le Valais et la Corse affichent tous complet cette année, 504 personnes se seront installées à bord du nouvel avion.

Tout est bon à prendre pour l'aéroport.

CHRISTIAN BITSCHNAU, VICE-PRÉSIDENT DE LA VILLE CHARGÉ DU DOSSIER DE L'AÉROPORT

« Tout est bon à prendre », résume le vice-président de Sion chargé de ce dossier, Christian Bitschnau. Mais l'écart reste énorme. « Pour être rentable, il faudrait environ 120 000 passagers par an. » A l'entendre, ce sont principalement les 7000 mouvements de jets d'affaires qui remplissent les caisses. Pour le municipal PDC, la gestion de l'aéroport doit passer en mains d'une société anonyme. Un message qu'il martèle depuis plusieurs mois déjà. « Tant qu'il restera sous la responsabilité de la commune, il y aura un manque de flexibilité opérationnelle. Privatiser, c'est le meilleur moyen de gagner en efficacité. »